

## Lettre de cadrage 2017-2018 du chapitre : Documentation

Le plan académique 2017-2018 concrétise la réponse attendue par les professeurs documentalistes aux évolutions du système éducatif.

- 1) Les stages à dominante pédagogique sont reconduits, modifiés ou créés, au vu des enjeux de réussite pour les élèves qu'accompagnent les professeurs documentalistes. Cette année, leur coloration est accentuée dans l'accueil des publics diversifiés de nos établissements, particulièrement des élèves les plus fragiles.
- 2) La dimension éducative et citoyenne est largement présente, elle concrétise la place centrale des professeurs documentalistes dans une de leur compétence professionnelle centrale.
- 3) La spécificité de la profession est soutenue par la mise en place ou la reconduction de stages à visée plus technique, sur les savoir-faire numériques et les politiques de documentation. Le suivi des entrants dans la profession est pris en compte.
- 4) La visée inter catégorielle est valorisée par l'ouverture d'un maximum de stages à visée à d'autres catégories disciplinaires ou éducative. Les partenariats sont au cœur de l'action quotidienne des professeurs documentalistes, au CDI et dans l'établissement. De même, il est important que chacun puisse consulter le chapitre *Numérique* qui propose des formations impactant directement l'action professionnelle des professeurs documentalistes.